





## Table des matières

1.0 Introduction .....	5
2.0 Étape 1 : Assez de bonnes paroles .....	5
3.0 Étape 2 : Utiliser ce que nous savons pour façonner une réponse immédiate significative.....	6
4.0 Étape 3 : Une approche coordonnée .....	7
5.0 Étape 4 : Soutenir les services de police autochtones .....	8
6.0 Étape 5 : Admettre qu'on ne sait pas ce qu'on ne sait pas .....	9
7.0 Annexe .....	11



## 1.0 Introduction

---

La Nation Nishnawbe Aski (NAN pour *Nishnawbe Aski Nation* en anglais) est heureuse de présenter au Comité permanent du gouvernement du Canada cet aperçu de sa position sur le racisme systémique au sein des services policiers au Canada. Le grand chef Alvin Fiddler regrette de ne pas être en mesure de prendre la parole devant le Comité et le remercie pour ses efforts en vue de réunir des données factuelles sur la crise que connaissent les peuples autochtones et racialisés du Canada.

Le présent mémoire ne se veut pas un compte rendu exhaustif des répercussions historiques et persistantes du racisme systémique sur les peuples autochtones, mais un appel urgent au gouvernement pour qu'il prenne des mesures immédiates afin de commencer à y remédier.

## 2.0 Étape 1 : Assez de bonnes paroles

---

Au lendemain de la prise de parole de la commissaire de la GRC, Brenda Lucki, qui a déclaré publiquement qu'elle avait du mal avec le terme « racisme systémique » en niant que ce phénomène était enraciné au sein de son organisation, le premier ministre Justin Trudeau a déclaré que « le racisme systémique représente un enjeu dans tout le pays, incluant tous les corps de police, y compris la GRC. C'est ça le racisme systémique... »

Nous ne pouvons pas nous permettre de débattre davantage de cette question. Nous ne pouvons plus consacrer du temps à informer ceux qui s'obstinent à nier ce problème, sans doute parce qu'il ne les touche pas. Nous ne pouvons plus mener des missions d'enquête pour que le gouvernement réunisse encore des preuves de son existence. Le racisme systémique au sein des corps policiers nous tue. Le simple fait que le monde puisse avoir l'impression que la conversation ne fait que commencer ne change rien à l'histoire sanglante de la GRC et des autres services policiers dans le pays, et nous ne devrions pas être forcés de revivre ce traumatisme pour rassurer les nouveaux interlocuteurs dans la discussion.

Lors d'une réunion avec les ministres fédéraux Blair, Lametti, Bennett et Miller qui avait été convoquée pour discuter des récents meurtres et passages à tabac de membres des peuples autochtones le mois dernier, je n'ai pas pu m'arrêter de penser à la surprise qui se dégageait de leurs réponses. La violence policière peut être considérée comme la conséquence directe du racisme systémique. Faire comme si c'était quelque chose de nouveau, c'est insultant. J'implore ceux qui ont besoin de s'en convaincre de lire l'un des innombrables rapports, entre autres le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, la pétition de 1993 sur les 18 décès non résolus d'Autochtones à Thunder Bay, le rapport « Une confiance trahie : Les Autochtones et le Service police de Thunder Bay », le rapport « La représentation des Premières Nations sur la liste des jurés en Ontario », les rapports de l'Enquête sur la justice autochtone du Manitoba, l'article « Policing The Cultural Kaleidoscope, Recent Canadian Experience », le rapport « Les

obstacles systémiques à des autorités policières représentatives au plan racial » et d'autres (voir l'annexe).

Je suis encouragé par la création de ce Comité permanent, et j'ai bon espoir que nous pourrions aller au-delà de la sémantique et passer à une action significative. Première étape : admettre le problème du racisme systémique dans les institutions policières partout au Canada et s'engager sérieusement et publiquement à faire quelque chose à ce sujet.

### 3.0 Étape 2 : Utiliser ce que nous savons pour façonner une réponse immédiate significative

En décembre 2018, le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) a publié son rapport final après un examen de deux ans des services policiers de Thunder Bay relativement à des allégations, datant d'il y a longtemps, de discrimination systémique à l'endroit des peuples autochtones par les services policiers. Intitulé à juste titre « Une confiance trahie : Les Autochtones et le Service de police de Thunder » (le rapport Une confiance trahie), celui-ci révèle que le racisme systémique existe à l'échelle institutionnelle au sein du Service de police de Thunder Bay (SPTB), ce qui a eu des conséquences sur les enquêtes concernant les décès d'Autochtones.

En outre, le rapport Une confiance trahie décrit la crise de confiance qui mine la relation entre les peuples autochtones et le SPTB. Pour beaucoup d'entre nous, les conclusions n'étaient pas surprenantes. Cela fait des dizaines d'années que nous supplions les gens d'écouter. Ce qui est clair, c'est que la confiance entre les peuples autochtones et la police est brisée. Pour y remédier, le BDIEP a formulé 44 recommandations visant à fournir des orientations au SPTB et une voie à suivre pour améliorer ses relations avec les peuples autochtones.

Je n'hésite guère à dire qu'à mon avis, bon nombre des problèmes systémiques relevés au sein du SPTB dans le cadre de cet examen se retrouvent probablement dans d'autres services policiers à l'échelle du pays. On n'a pas besoin d'enquêter sur chaque service de police pour mettre en œuvre des mesures immédiates. Commençons par des solutions fondées sur ce que nous savons déjà, comme les recommandations formulées par le BDIEP dans le rapport Une confiance trahie. Je ne préconise pas une approche universelle, mais je propose plutôt de miser sur le travail déjà réalisé au lieu de perpétuer ce qui ne fonctionne manifestement pas.

J'ai été réconforté d'apprendre qu'en février 2019, le Service de police d'Edmonton (EPS) avait entrepris un examen du rapport Une confiance trahie pour « évaluer les domaines de préoccupation pertinents identifiés par le rapport du BDIEP sur le Service de police de Thunder Bay en ce qui concerne les obstacles particuliers rencontrés par les communautés autochtones d'Edmonton » [TRADUCTION]. Compte tenu du manque de capacités et de ressources au sein de l'EPS pour bien analyser toutes les informations internes pertinentes, il est important de noter que le rapport sur l'EPS

recommandait une enquête à grande échelle, et c'est pourquoi il est impossible d'appliquer à l'EPS toutes les conclusions du rapport *Une confiance trahie*. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ont choisi de rester les bras croisés en attendant des financements qui pourraient ne jamais se matérialiser. Il est facile de dire que cela ne nous concerne pas, mais l'EPS a reconnu qu'il y avait des mesures immédiates à prendre pour établir des protocoles de formation, établir des relations plus respectueuses, revoir les protocoles de dotation, de recrutement et les considérations relatives aux promotions, et, surtout, reconnaître publiquement et officiellement la vérité de l'histoire et des impacts de la relation entre les peuples autochtones et les services policiers.

Le rapport sur l'EPS contient des réflexions pour résoudre efficacement les problèmes de discrimination systémique touchant les relations des organisations et leurs interactions avec les peuples autochtones, comme une stratégie d'engagement communautaire, un conseil consultatif autochtone, la mise en œuvre d'approches et de formations tenant compte des traumatismes, une consultation à grande échelle avec la communauté, une évaluation de l'alignement et la dotation en personnel propres à l'EPS et de sa relation avec la communauté autochtone à qui cet organisme offre des services de police.

Le rapport *Une confiance trahie* n'est pas le seul document que les services policiers du pays peuvent consulter pour trouver des conseils leur permettant de commencer le travail. J'encourage le gouvernement à aider les chefs de police de tout le pays à commencer à s'attaquer immédiatement et de manière active aux problèmes systémiques. Il y a toujours quelque chose à améliorer, même si on n'a pas toutes les réponses. Commencer le travail en reconnaissant les distinctions et les considérations particulières à un service ou à une région du Canada, c'est un excellent moyen de savoir où les efforts doivent être concentrés et cela peut mettre en lumière des problèmes précis qui méritent qu'on y prête attention.

#### 4.0 Étape 3 : Une approche coordonnée

La lutte contre le racisme systémique au sein des services policiers signifie qu'on ne peut uniquement se contenter sur les politiques et les pratiques internes des corps de police. Peu après la publication du rapport *Une confiance trahie*, la Commission civile de l'Ontario sur la police (CCOP) a publié un rapport qui a mené à la dissolution de la Commission des services policiers de Thunder Bay. Constatant que la Commission des services policiers de Thunder Bay n'avait pris aucune mesure pour résoudre de manière significative la crise de confiance entre le SPTB et les communautés autochtones, ce rapport formulait des recommandations similaires à celles du rapport *Une confiance trahie*. En examinant les recommandations de plus près, on voit que le BDIEP a recommandé de meilleures relations et de meilleurs protocoles avec d'autres services de police, y compris les services de police autochtones, le Bureau du coroner en chef (BCC), le Service de médecine légale de l'Ontario (SMLO) et le coroner régional. Il est très clair que les services policiers sont touchés par les pratiques, les

politiques et les relations des autres institutions avec lesquelles ils interagissent.

Les recommandations 1 et 2 portent sur la conclusion selon laquelle neuf enquêtes sur des cas de mort subite examinées par le BDIEP sont si problématiques que le directeur recommande que ces cas soient réexaminés. En réponse, le SPTB, le BCC et le SMLO ont adopté une approche d'équipe indépendante, multidisciplinaire et réunissant plusieurs organismes pour réexaminer ces cas. Cet examen est en cours et, bien que je ne puisse pas commenter le fond des nouvelles enquêtes, les objectifs énoncés dans le mandat comprennent la recherche de la vérité et la transparence; le soutien à l'administration de la justice; le perfectionnement de l'équipe d'enquête du SPTB grâce à l'application de pratiques exemplaires; le renforcement de la collaboration professionnelle entre les organismes partenaires; la confiance de la communauté envers les résultats des nouvelles enquêtes; et le rétablissement de la confiance du public de même que des communautés et familles touchées.

Un cadre de surveillance à trois volets a été établi pour superviser ce processus (comité exécutif de gouvernance, comité des ressources d'enquête, équipe d'enquête mixte) avec la participation de divers services policiers, d'organisations autochtones, du système de justice, du BCC, du SMLO et d'autres experts selon les besoins. En tant que membre du comité exécutif de gouvernance, je crois qu'il s'agit véritablement d'un effort de collaboration entre les disciplines et les ministères. Il serait impossible de faire ce travail sans un engagement collectif envers nos objectifs communs. De même, quand on s'attaque au racisme systémique, on doit regarder au-delà du service de police et commencer à comprendre comment d'autres systèmes contribuent aux résultats négatifs constatés, et il faut s'engager à adopter une approche globale par rapport au changement systémique.

#### 5.0 Étape 4 : Soutenir les services de police autochtones

Le Service de police de la Nation Nishnawbe Aski (NAPS) a été mis sur pied il y a plus de 26 ans pour lutter contre le cycle de la discrimination systémique au sein des services policiers offerts aux peuples autochtones. Le mandat clé du NAPS, et la différence entre les services policiers autochtones et conventionnels, c'est la compétence culturelle et la compréhension partagée entre les agents et les communautés qu'ils servent. Cette sorte d'expérience et de compréhension communes est absente de la plupart des services de police conventionnels, qui sont majoritairement composés d'agents et de dirigeants non racialisés qui exercent un contrôle excessif sur les communautés racialisées.

Dans les communautés de la NAN, la capacité de comprendre les expériences vécues de personnes qui ont subi un traumatisme intergénérationnel aux mains d'acteurs étatiques, comme la police, a le pouvoir de faire ou de défaire l'efficacité des services policiers. La compréhension des réalités culturelles et historiques des Premières Nations est un élément essentiel du mandat, des politiques et des pratiques du NAPS. Le résultat est un corps de police qui, malgré des ressources limitées, possède une direction qui est à l'écoute de la communauté, est sensible aux besoins des populations



qu'il sert et ne rapporte aucune fusillade par des policiers.

Comme le démontre le NAPS, il ne suffit pas d'adopter de nouvelles politiques. Il ne suffit pas non plus de donner aux officiers une formation culturelle plus poussée. On ne saurait trop insister sur l'importance d'investir davantage dans les initiatives et les programmes de police communautaire des Premières Nations. Le démantèlement et la reconstruction des systèmes de police de manière à introduire un élément humain dans les interactions policières avec les membres des Premières Nations doivent être une priorité commune si nous voulons parvenir à un semblant de changement systémique dans les services de police et les corps policiers. Il ne fait aucun doute qu'en plus de mener à de meilleurs résultats et à une sécurité communautaire accrue pour les Canadiens de tous les horizons, ce travail contribuera également à prévenir des morts absurdes, évitables et tragiques.

### 6.0 Étape 5 : Admettre qu'on ne sait pas ce qu'on ne sait pas

Comme le confirme le récent dialogue public sur le racisme systémique, il y a encore bien des choses qu'on ne sait pas. Si l'on envisage sérieusement le changement, il faut pouvoir admettre qu'on n'a pas toutes les réponses. Les rapports et les recherches brossent le tableau d'un système défectueux, mais il n'y a pas un seul guide expliquant comment y remédier. Nous devons être prêts à continuer d'écouter ceux qui sont directement touchés par le système de justice pénale, non seulement dans leurs interactions avec la police, mais aussi avec les tribunaux et les établissements correctionnels. Et avec les procureurs de la Couronne et les avocats de la défense. Ce ne peut pas être une coïncidence si les peuples autochtones sont surreprésentés dans le système de justice pénale. Nous devons examiner les médias et la représentation de ces questions dans notre discours quotidien.

Nous savons que le système est brisé. La confiance est brisée. La reconstruction des relations prendra du temps, et la lutte contre le racisme systémique dans les services policiers fait partie d'un processus de réforme bien plus vaste. Mais il faut s'y mettre.

La NAN demande au Comité de créer une commission royale d'enquête sur les services de police au Canada afin de consulter les communautés autochtones et marginalisées et de créer des services de police sensibles et adaptés à la culture dans tous les corps de police. Des exemples comme ceux du SPTB et du NAPS montrent l'importance d'une telle commission pour évaluer le travail effectué par les forces de police à travers le pays et de déterminer la meilleure façon dont ils peuvent servir les communautés autochtones, noires et autres communautés marginalisées que les services de police conventionnels trahissent trop souvent. Nous devons nous engager envers un processus transparent et responsable. Une fois pour toutes, nous devons réfléchir à la manière d'éviter que ce travail ne reste pas sur une étagère à ramasser la poussière. Chacun de vous fait partie de cet engagement et je vous demande personnellement d'être un défenseur de ce travail.

L'intérêt supérieur des peuples autochtones n'a jamais été une priorité des systèmes de police. Ce n'est qu'en reconnaissant vraiment, en tant que pays, le fondement problématique des services de police et des organisations au sein de ces systèmes que nous pourrions commencer à reconstruire avec succès des structures qui servent et protègent les peuples autochtones.

## 7.0 Annexe

1989 : Rapport du groupe d'étude sur les relations entre la police et les minorités raciales

[https://archive.org/details/mag\\_00066901/page/252/mode/2up?q=racism](https://archive.org/details/mag_00066901/page/252/mode/2up?q=racism) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]

1991 : *Par-delà les divisions culturelles*

[http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2016/bcp-pco/Z1-1991-1-41-8-fra.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/bcp-pco/Z1-1991-1-41-8-fra.pdf)

1991 : *Report of the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba* (Volume I – The justice system and aboriginal people)

<https://web.archive.org/web/20131024072917/http://www.ajic.mb.ca/volumel/toc.html>

1991 : *Report of the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba* (Volume II – The death of Helen Betty Osborne)

<https://web.archive.org/web/20131212183254/http://www.ajic.mb.ca/volumell/toc.html>

1991 : *Report of the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba* (Volume III – The death of John Joseph Harper)

<https://web.archive.org/web/20130622013139/http://www.ajic.mb.ca/volumelll/toc.html>

1992 : *Rapport de Stephen Lewis sur les relations interraciales en Ontario*

[https://www.siu.on.ca/pdfs/s\\_lewis\\_report\\_1992\\_fr.pdf](https://www.siu.on.ca/pdfs/s_lewis_report_1992_fr.pdf)

1995 : *Bridging The Cultural Divide: A Report On Aboriginal People And Criminal Justice In Canada, Royal Commission On Aboriginal peoples*

<https://qspace.library.queensu.ca/bitstream/handle/1974/7729/Bridging%20The%20Cultural%20Divide.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

1995 : *Rapport de la Commission sur le racisme systémique dans le système de justice pénale en Ontario*

<https://collections.ola.org/mon/25005/185735.pdf>

2003 : *Un prix trop élevé : Les coûts humains du profilage racial*

[http://www3.ohrc.on.ca/sites/default/files/attachments/Paying\\_the\\_price%3A\\_The\\_human\\_cost\\_of\\_racial\\_profiling\\_fr.pdf](http://www3.ohrc.on.ca/sites/default/files/attachments/Paying_the_price%3A_The_human_cost_of_racial_profiling_fr.pdf)

2003 : *Race Discrimination and the Human Rights Process*

[http://edocs.lib.sfu.ca/ccrc/html/CCRC\\_PDF/RaceDiscriminationAndTheHumanRightsProcess\(DaveSangha&Kwong-leungTang\).pdf](http://edocs.lib.sfu.ca/ccrc/html/CCRC_PDF/RaceDiscriminationAndTheHumanRightsProcess(DaveSangha&Kwong-leungTang).pdf)

2004 : *POLICING THE CULTURAL KALEIDOSCOPE: RECENT CANADIAN EXPERIENCE*

<http://crpr.icaap.org/index.php/crpr/article/view/27/24>

2004 : *Les obstacles systémiques à des autorités policières représentatives au plan racial*

<http://www.ohrc.on.ca/fr/les-articles-du-dialogue-sur-la-politique-raciale/les-obstacles-syst%C3%A9miques-%C3%A0-des-autorit%C3%A9s-polici%C3%A8res-repr%C3%A9sentatives-au-plan-racial>

2006 : *POLICE USE OF FORCE IN ONTARIO: An Examination of Data from the Special Investigations Unit*

[https://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/inquiries/ipperwash/policy\\_part/projects/pdf/AfricanCanadianClinicIpperwashProject\\_SIUStudybyScotWortley.pdf](https://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/inquiries/ipperwash/policy_part/projects/pdf/AfricanCanadianClinicIpperwashProject_SIUStudybyScotWortley.pdf)

2011 : *The Usual Suspects: Police Stop and Search Practices in Canada*

[https://www.researchgate.net/publication/238046161\\_The\\_Usual\\_Suspects\\_Police\\_Stop\\_and\\_Search\\_Practices\\_in\\_Canada](https://www.researchgate.net/publication/238046161_The_Usual_Suspects_Police_Stop_and_Search_Practices_in_Canada)

2013 : *La représentation des Premières Nations sur la liste des jurés en Ontario*

[https://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/about/pubs/iacobucci/First\\_Nations\\_Representation\\_Ontario\\_Juries.html](https://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/about/pubs/iacobucci/First_Nations_Representation_Ontario_Juries.html)

2018 : *Une confiance trahie : Les Autochtones et le Service de police de Thunder Bay* <http://oiprd.on.ca/wp-content/uploads/OIPRD-BrokenTrust-FR.pdf>

2018 : *Thunder Bay Police Services Board Investigation : Final Report*

[https://slasto-tsapno.gov.on.ca/ocpc-ccop/wp-content/uploads/sites/5/2018/12/TBPSB\\_Investigation\\_Final\\_Report\\_-\\_EN-FINAL-1.pdf](https://slasto-tsapno.gov.on.ca/ocpc-ccop/wp-content/uploads/sites/5/2018/12/TBPSB_Investigation_Final_Report_-_EN-FINAL-1.pdf)

2019 : *Réclamer notre pouvoir et notre place : Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*

<https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>